



DU CONSEIL DU PATRIMOINE  
RELIGIEUX DU QUÉBEC

## Formulaire d'inscription 2025 PRIX PROFESSIONNEL

### PRÉSENTATION ET DÉPÔT D'UNE CANDIDATURE

La candidature déposée concerne l'ensemble de la carrière d'un individu pour la promotion ou la sauvegarde du patrimoine religieux au Québec. Elle se rapporte à une implication professionnelle pour des actions de sensibilisation, de sauvegarde, d'éducation, de diffusion, d'animation, d'interprétation ou de communication. Le candidat ne peut poser lui-même sa candidature. La candidature doit être soumise par une municipalité, une université, un organisme, une fabrique, un diocèse, un consistoire, une communauté religieuse ou l'équivalent dans les autres traditions religieuses. Elle doit comprendre une photographie en haute résolution du candidat pouvant être utilisée par le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) dans le cadre de la promotion des Prix d'excellence, le curriculum vitæ du candidat, un dossier de presse et une ou plusieurs lettres d'appui (maximum trois).

Les candidatures seront reçues par voie électronique seulement (atremblay@patrimoine-religieux.qc.ca) jusqu'au **30 mai 2025, 16 h 30**.

### SÉLECTION DES LAURÉATS

Un jury indépendant procédera à la sélection des lauréats en fonction de trois principaux critères d'évaluation :

1) l'envergure de la carrière; 2) le rayonnement de la carrière; 3) l'impact de la carrière.

### VISIBILITÉ

Les lauréats seront mis en valeur dans le cadre d'une campagne de communication qui comprendra l'envoi d'un communiqué aux médias, une visibilité dans le bulletin d'information du CPRQ ainsi que sur le site Internet et les médias sociaux du CPRQ.

### IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Nom du candidat

---

Organisme responsable

---

Adresse

---

Personne responsable

---

Téléphone

---

Courriel

---



# Formulaire d'inscription 2025

## PRIX PROFESSIONNEL

**DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET OU DE LA DÉMARCHE** (maximum 250 mots)

### CRITÈRES D'ÉVALUATION

#### 1. Envergure de la carrière

- Expliquez comment la carrière du candidat s'inscrit dans la continuité.
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- Expliquez comment les réalisations du candidat ont permis l'avancement de la conservation du patrimoine religieux.

**2. Rayonnement de la carrière**

- Expliquez comment les actions du candidat ont obtenu un rayonnement local, régional ou national.

- Démontrez comment les actions du candidat ont suscité un intérêt.

**3. Impact de la carrière**

- Expliquez comment les actions du candidat ont eu un impact au-delà du patrimoine religieux.

- Démontrez comment les actions du candidat ont contribué à la sensibilisation au patrimoine religieux.